



**TARIFS ANNUELS
COLLEGE
Année scolaire 2022-2023**

TARIFICATION DE BASE POUR TOUS LES ELEVES

Participation des familles : 300 euros

Dans une même fratrie :

25 % de réduction pour le deuxième enfant, gratuit pour les suivants

Cotisations, propres à l'enseignement privé : 77 euros

Collectées par l'établissement et reversées aux différents organismes (ApeI, Ugsel, Synadic, Udogec, Aces, Snceel...). Ces cotisations comprennent également une assurance individuelle accidents obligatoire pour tous nos élèves.

Des frais divers : 71 euros

Photocopies, frais d'envoi, accès à la patinoire et carnet de correspondance etc...

Soit une facture annuelle totale de 448 pour l'aîné d'une fratrie

Livres scolaires : prêtés par l'établissement

Projet classe : 20 euros (figure sur la facture annuelle)

Frais facultatifs

- Etude du soir jusque 18 heures : 2 euros par jour de présence
- Pour les élèves qui le souhaitent, location d'un casier : 5 euros

Pour les demi-pensionnaires, prix du repas prévu : 6 euros